



Vie du village

Enfance

Environnement

Associations

Actualités

L'écu d'argent

Recherchons volontaires
pour aider la commune
en cas de fortes inondations



Renaturer les sols, un geste écologique (p.14)

Sommaire

Vie du village

- 2 Sommaire
- 2 Renseignements administratifs
- 3 Le mot du Maire
- 4 Compte Financier Unique, budget
- 5 Mairie
- 6 Travaux
- 8 Animations
- 9 Sportifs méritants
- 10 Urbanisme
- 11 Illiwap, l'application de la commune
- 12 Histoire
- 14 Renaturer les sols
- 15 Brigade verte
- 16 Les animaux de notre forêt
- 18 Ecole
- 20 SIGES
- 21 APE WalTag
- 22 Le Verger de Walheim
- 23 Donneurs de sang
- 24 Cawal'Tag
- 25 Club de l'amitié
- 26 De fil et de cœur / Belarot 21
- 27 UNC
- 28 Conseil de fabrique / Paroisse
- 29 Histoire et Mémoire d'Alsace
- 30 Etat civil
- 32 Usages et règles / Salle polyvalente
- 34 Informations pratiques
- 35 Économie locale

Environnement

Enfance

Associations

Actualités



Mairie de Walheim
 1 Rue de la Gare
 68130 Walheim
 Téléphone 03 89 40 98 42
 mairie@walheim.fr
 www.walheim.fr

Ouverture du secrétariat
 Mardi 9 h à 12 h / 15 h à 17 h
 Mercredi 9 h à 12 h
 Jeudi 15 h à 19 h
 Vendredi 15 h à 17 h

Permanence du Maire
 (sur rendez-vous)

Conception, rédaction et réalisation :
 Commission communication, avec le
 concours du Conseil Municipal,
 du Secrétariat de mairie de Walheim
 et des associations
 Imprimé pour la Mairie de Walheim
 Décembre 2024
 Merci à nos annonceurs

Le mot du Maire



Alors que nous commémorons le 80ème anniversaire de la Libération de la France et notamment de l'Alsace, nous traversons une année de grande incertitude à l'échelle française et européenne. Les élections européennes, suivies de législatives inattendues, ont mis en évidence les divisions politiques et les fractures sociales de notre pays. Dans un climat d'incertitude politique et face à un système d'une complexité bureaucratique excessive, la commune reste un repère pour tous. Je suis fier, en tant que maire, que Walheim soit demeurée garante de la démocratie et de la continuité du service public, que mon équipe n'ait jamais abdicé et que notre volonté de faire avancer les dossiers soit restée intacte. Comme précédemment, avec l'incalculable aide quotidienne d'adjoints et la pleine confiance du conseil municipal, nous continuons à mener des actions qui préparent l'avenir de notre commune et améliorent la qualité de vie de ses habitants.

Cette année a été riche en évènements dans tous les domaines.

Sur le plan émotionnel tout d'abord, puisque début mars j'ai eu la lourde charge et le triste devoir d'annoncer le décès de Corinne Baerenzung, chère à l'ensemble du conseil municipal et au personnel communal ou de l'école.

Au niveau patrimonial également, car, outre les travaux de peinture et d'entretien courant, nous avons mené à terme l'épais dossier administratif de la réfection de la rue des Vergers, étape longue mais indispensable dans le cadre des marchés publics. Les travaux ont été attribués aux entreprises les mieux disantes et le chantier est d'ores et déjà en cours. Par ailleurs, l'entrée de l'église a dû être sécurisée suite à des chutes de pierres au-dessus de la porte principale. A la Mairie, en raison des fortes pluies, des traces d'humidité importantes sont apparues dans notre belle salle de mariage et une infiltration d'eaux pluviales a été constatée dans la salle de réunion du conseil municipal. Enfin, le recensement du cimetière a été finalisé et les acquisitions de concessions sont en cours. Ainsi s'achève une première phase d'un chantier comportant des contraintes réglementaires nombreuses.

Concernant l'aspect environnemental enfin, nous avons continué à végétaliser des espaces et participé, avec des bénévoles de plus en plus nombreux, à une journée Elsassputz. Nous avons également réfléchi au futur aménagement du cimetière. Mon souhait serait que ce lieu dédié au repos des âmes redevienne un lieu accueillant qui réponde aux enjeux de préservation de la biodiversité.

Tous ces points sont développés dans les pages qui suivent.

Les adjoints, les conseillers municipaux et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année. Que cette nouvelle année 2025 vous soit heureuse et pleine d'épanouissements à tous les niveaux. Qu'elle soit synonyme d'une vie meilleure, surtout pour celles et ceux qui sont dans la peine et les difficultés.

Avec mon dévouement,
 Michel PFLIEGER

**Expérience et ouverture
 pour un projet réaliste et transparent**

Comptes 2023/2022 - Budget

Mairie

Compte financier unique

Le Compte financier unique, approuvé par le conseil municipal, est le bilan financier de l'année écoulée.

Le Préfet s'assure de la sincérité du Compte financier unique en liaison avec le trésorier.

| Exercices comptables | 2023 | 2022 |
|---|---------------------|----------------------|
| Recettes de fonctionnement | 1 144 667,47 € | 1 099 431,33 € |
| Dépenses de fonctionnement | 590 899,42 € | 582 873,38 € |
| Bilan de fonctionnement | 553 768,05 € | 516 557,95 € |
| Recettes d'investissement | 100 378,17 € | 79 826,81 € |
| Dépenses d'investissement | 187 043,86 € | 220 571,11 € |
| Bilan d'investissement | -86 665,69 € | -140 744,30 € |
| Soit un excédent global de clôture | 467 102,36 € | 375 813,65 € |

Budget communal pour 2023 / Budget des investissements 2024

L'élaboration d'un budget et notamment celui de 2024 est toujours un exercice difficile, voire d'équilibriste, entre des dépenses qui ne cessent d'augmenter et des recettes qui, bien au contraire, ne font que diminuer. Grâce à l'expertise de la commission Finances chargée de la préparation de ce budget, une fois encore, celui-ci a pu être bouclé dans le délai imparti. Les résultats positifs des années précédentes, fruit d'une gestion rigoureuse, ont contribué à financer notre programme d'investissements annuel ainsi que les dépenses imprévues liées à celui-ci. Pourtant cette année est particulière car nous y avons adjoint un projet de grande envergure, lié à la rue des Vergers. Ce projet à lui seul, équivaut financièrement à plus d'une année normale d'investissements, par conséquent, la commission n'a conservé qu'une liste infime d'autres biens dont le montant global était budgétairement acceptable. Pour en arriver là, la commission a dû se réunir encore et encore, faire et refaire des simulations, pour qu'au final nous ayons un budget réaliste, équilibré et qui puisse être approuvé par les services des finances de l'Etat, ce qui a été le cas.

Malgré toutes nos contraintes budgétaires et contrairement à bien d'autres communes ou d'intercommunalités, notre équipe municipale n'a pas souhaité, une nouvelle fois, augmenter les taux de nos impôts locaux pour cette année.

Investissements 2024

Vous trouverez donc ci-après la liste des investissements retenus et réalisés durant cette année :

- Frais d'étude pour l'aménagement d'une piste cyclable pour € 1 590
- Logiciel cimetière servant à la mise en place des concessions pour € 1 990
- Changement lampes bâtiments communaux (première tranche) pour € 1 080
- Mise en place adoucisseurs d'eau dans les bâtiments communaux pour € 9 630
- Mise en œuvre marquage peinture sur les deux ralentisseurs de l'itinéraire cyclable entre Walheim et Luemschwiller pour € 590
- Acquisition d'un motoculteur d'occasion pour € 500
- Mise en œuvre marquage peinture pour la sécurisation des passages piétons de la route principale pour € 560
- Remplacement lave-vaisselle et diverses nouvelles installations dans la cuisine de la salle polyvalente pour € 6 600
- Remplacement chaudière de l'école primaire pour € 8 510 (dépense imprévue)
- Réhabilitation de la rue des Vergers avec enfouissement des réseaux secs et humides pour € 250 000
- Décors de Noël pour € 3 730

La médaille d'or pour le maire

Après l'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, le premier adjoint au maire, Antoine STAMPFLER, a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon « OR » qui récompense trente-cinq années de service communal, au maire Michel PFLIEGER.

Ses collègues adjoints, Fabrice PANFALONE et Christian GOERIG, l'ont assisté pour la remise du diplôme signé par Monsieur le Préfet. Un panier garni lui a aussi été offert par la commune de Walheim.

Michel PFLIEGER est entré au conseil municipal en 1989. Il a exercé un premier mandat de conseiller municipal, le mandat suivant il a été élu deuxième adjoint et à partir de 2001 il a assuré le rôle de premier adjoint pendant trois mandats. En 2020 il est devenu le vingt-huitième maire de la commune.

Nous adressons nos sincères félicitations à Michel, notre maire.



Corinne Baerenzung nous a quittés

Au terme d'une lutte courageuse contre une longue maladie, Corinne Baerenzung est décédée le 6 mars 2024 à l'âge de 62 ans. La nouvelle de sa disparition fut douloureuse pour les élus de la commune. Car Walheim perdait une élue consciencieuse et dévouée que nous apprécions et que nous regrettons désormais. Elle a exercé les fonctions de conseillère municipale depuis mars 2014. Et depuis 2020, elle assura la présidence du SIGES (Syndicat Intercommunal de Gestion des Etablissements Scolaires).

Elle nous laisse le souvenir d'une personne souriante, dynamique et dévouée. A l'écoute de tous, elle s'est toujours montrée soucieuse de l'intérêt de la population. Son charisme personnel était aussi apprécié dans le cadre de ses activités dans le comité Miss Alsace Excellence.





La gestion du cimetière repensée

On ne gère bien que ce que l'on connaît. Pour le cimetière, cette année a été consacrée à toute la partie administrative et réglementaire, à commencer par la finalisation du recensement des tombes, la saisie des résultats dans la base de données informatique <https://www.webcimetiere.fr/68/Walheim/accueil> et la rédaction du règlement intérieur. Nous pouvons maintenant travailler sur de bonnes bases. Les courriers pour les acquisitions de concessions ont été expédiés, nous avons répondu à de nombreuses questions et enregistrons les premiers retours.

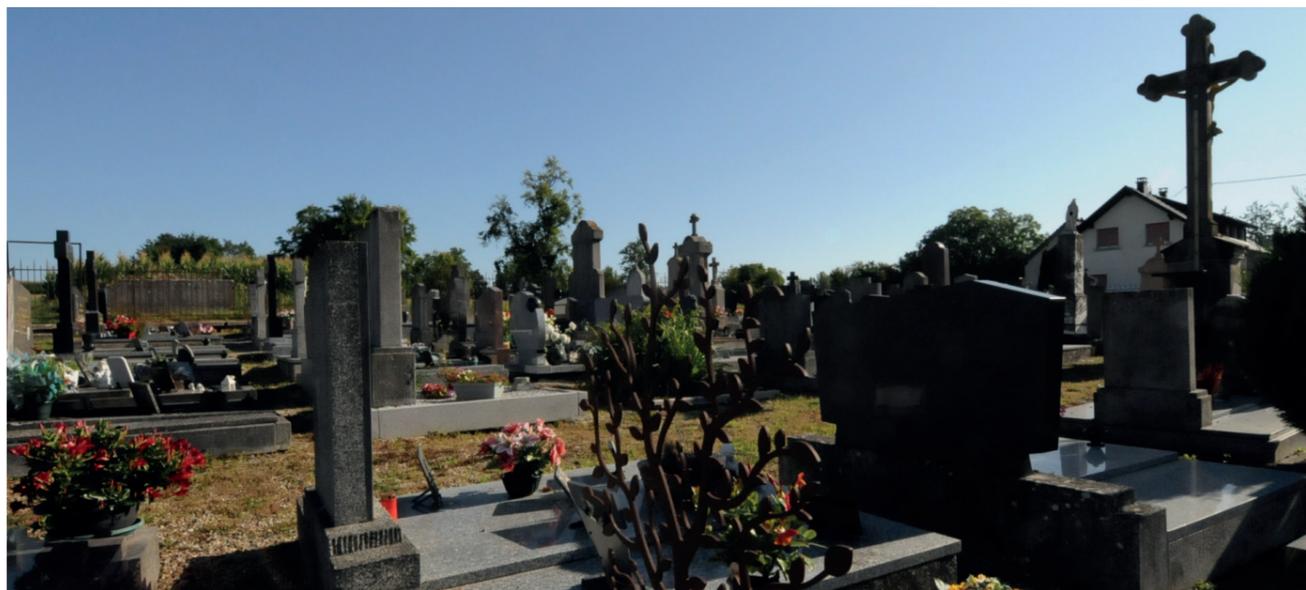
Concernant la partie pratique, il faut savoir que depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, l'entretien et la gestion des cimetières incombent aux communes. A cette époque, les herbes folles étaient bien présentes. A partir des années 1960, les allées gravillonnées s'imposent et, avec l'émergence massive des pesticides, les cimetières sont systématiquement désherbés chimiquement. Ils deviennent très minéraux et totalement aseptisés. Progressivement, on fait naître dans l'esprit de la population que les lieux publics, et notamment les cimetières, doivent être vierges de toutes « mauvaises herbes », bien que naturelles. La moindre présence de végétation est devenue indésirable et synonyme d'abandon, voire de manque de respect envers les défunts. Afin de protéger la santé des agents et échapper aux contraintes réglementaires liées à l'usage des pesticides, il a fallu repenser notre façon de traiter les espaces publics dont le cimetière est certainement le lieu le plus sensible.

La végétalisation nous a paru être la solution pour combiner l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires et diminuer le temps d'entretien. Mais elle permet aussi de préserver la santé des usagers, embellir le cadre et constituer des îlots de fraîcheur. Ce lieu sensible devient alors un espace naturel qui joue un rôle de corridor écologique, un nouveau refuge pour la faune et la flore environnante et participe à l'adaptation du territoire au changement climatique. Il (re)devient un lieu vivant qui répond aux enjeux de préservation de la biodiversité.

Dans le cadre de son 11ème programme d'intervention, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse soutenait ces projets ciblés pour la protection de l'eau sous climat changeant, notamment la végétalisation d'espaces publics, à hauteur de 50%. Depuis octobre 2024, le 12ème programme est en vigueur et cette aide est supprimée. C'est pourquoi nous avons déposé notre dossier d'aide en septembre, car une subvention d'un tel taux est loin d'être négligeable pour la préservation de nos finances.



Flashez ce code avec votre téléphone pour avoir plus d'informations sur le cimetière :



Travaux de voirie Rue des Vergers

Après la réfection du Chemin du Moulin, la mise en état du chemin rural au niveau du 103 Grand-rue pour le rendre carrossable, la mise au gabarit des caniveaux rues du Mont et de Luemswiller, c'est au tour de la rue des Vergers de voir la première tranche des travaux débuter cet automne. Comme promis, avant le démarrage des travaux, une réunion des riverains et usagers a été organisée. Elle s'est avérée très utile et on ne peut que se féliciter de la qualité des échanges positifs entre tous les participants.

Les travaux du « lot 1 » consisteront à remplacer le réseau d'adduction d'eau potable en partenariat avec la Communauté de Communes Sundgau (CCS). Ils seront effectués par la Société de Travaux Publics MADER (STPM) de Guebwiller.

Concernant le « lot 2 », tous les réseaux secs seront enfouis, à savoir basse tension et équipements de communications électroniques. A cette fin, des conventions ont été signées avec Territoire Energie Alsace (TEA- Voir encart ci-dessous) et Orange. La commune assurera la rénovation totale de l'éclairage public. Les travaux ont été confiés à la Société SPIE CITYNETWORKS de Mulhouse.



Créé 1997 à l'initiative des communes, le Syndicat d'énergie Territoire d'Énergie Alsace regroupe 390 communes du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ; ce qui représente environ 743 000 habitants.

En tant que membre, notre commune a confié à Territoire d'Énergie Alsace son « pouvoir concédant », c'est-à-dire la gestion des réseaux de distribution publique d'électricité et de gaz.

Au total, Territoire d'Énergie Alsace est propriétaire de plus de 10 800 km de réseaux électriques basse et haute tension et de plus de 2 300 km de réseaux de gaz.

LES MISSIONS DE TEA

- Représenter les collectivités adhérentes pour tout ce qui concerne la distribution publique d'électricité et de gaz ;
- Vérifier que les Contrats signés avec EDF et ENEDIS, GRDF, ANTARGAZ ENERGIES, CALEO et GAZ DE BARR sont bien respectés ;
- Coordonner et cofinancer les travaux d'enfouissement des réseaux (câbles électriques, fibre, etc.) pour qu'ils soient réalisés efficacement et en toute sécurité ;
- Verser aux communes une partie large de la taxe liée à la consommation d'électricité sur leur territoire ;

- Aider les communes à gérer les redevances liées à l'utilisation de leur domaine public par les réseaux ;
- Subventionner le passage en LEDs de l'éclairage public et soutenir les projets de transition énergétique.

ACTUALITÉ 2024 DE TEA

- La Communauté de Communes de Sélestat et dix communes du secteur d'Erstein ont adhéré au Syndicat ;
- À Morschwiller-le-Bas, la première canalisation de gaz fabriquée à partir de matériaux biosourcés a été installée par GRDF ;
- Une convention a été signée avec ENEDIS pour soutenir la transition écologique, notamment en décarbonant les chantiers et en renforçant les réseaux électriques face aux défis climatiques ;
- Plus de 700 dossiers de subvention aux particuliers traités dans le cadre du dispositif « Happy Gaz ».



11 rue du 1er Cuirassiers - 68000 COLMAR
www.te.alsace

Animations



Elsässputz 2024

Un petit geste pour nous, un grand pas pour la nature

Traditionnellement, à l'arrivée des beaux jours, des milliers de bénévoles ramassent les déchets éparpillés dans la nature ou au bord des routes. La Collectivité européenne d'Alsace soutient cet élan citoyen au travers de l'opération Elsässputz. La commune de Walheim s'est mobilisée pour ramasser les déchets.

Pour la deuxième année de participation, une trentaine d'élus et de bénévoles ont ramassé une quantité importante de déchets. Parmi les plus volumineux se trouvaient un matelas et un cadre en ferraille, et les plus insolites étaient un caleçon, une culotte, des couches, des bandes hygiéniques et une botte de chantier.

Rendez-vous est déjà pris en 2025 pour relever à nouveau, tous ensemble, le défi d'une commune de Walheim propre dans une Alsace propre.



Le Tour Alsace

Le 25 juillet, la commune de Walheim était honorée d'accueillir le Tour Cycliste Professionnel Alsace. Cet événement sportif et populaire, plus connu sous le nom de Tour Alsace a traversé notre commune en entrant par la rue de Wittersdorf, empruntant la rue de Mignovillard et enfin la Grand-rue en direction de Tagolsheim.

Un grand merci à tous nos bénévoles qui ont assuré la sécurité des coureurs mais aussi des riverains.

De nombreux habitants ont ainsi pu participer à cette belle fête sportive.



Une fête nationale qui a du sens

Dans la commémoration du 14 juillet, en présence de Didier Lemaire, député récemment réélu, Walheim a rendu hommage aux valeurs de la République et à tous ceux qui se sont battus pour la défendre.



Entouré par les membres de l'Union Nationale des Combattants, les Brigades Vertes, les élus et la population, Michel Pflieger, le maire de Walheim a insisté sur ce «moment de fierté collective, ce message d'émancipation et d'espérance» que représente cette fête nationale qui «célèbre le grand souffle de liberté et le nécessaire besoin d'égalité autour desquels la République s'est édifiée dans notre pays». En rendant hommage à ceux qui sont morts pour la paix et la liberté, il a souligné que «plus que jamais, l'expérience nous invite, toutes et tous, autant individuellement que collectivement, à la plus extrême vigilance, à la plus grande lucidité, mais aussi à la plus grande prudence face aux dérives toujours possibles [...] Mais c'est, d'abord et avant tout, une fête qui a du sens : c'est pourquoi il est important de réaffirmer avec force notre adhésion à notre République, à ces valeurs, à ses principes, à ses règles et à ses objectifs.» Michel Pflieger s'est

félicité de la présence de Didier Lemaire, député, dont il s'agissait de la première participation officielle à une cérémonie depuis sa récente réélection.

Dans la soirée, la fête s'est prolongée de façon joyeuse et festive avec le concert de la chanteuse Wendy à la salle polyvalente, histoire de souligner que la devise républicaine doit aussi s'incarner, de façon plus légère, pour lutter contre le repli sur soi... Et que la liberté et l'égalité ne vont pas sans la fraternité !



Sportifs méritants

Eléna Amann - Cyclisme

Que de chemins parcourus depuis 2014, date de sa première licence en catégorie benjamine. Pour sa dernière année en catégorie U17, Eléna vient de réaliser une belle saison cycliste, et son palmarès 2024 peut en attester.

Ci-dessous, les résultats marquants au sein du Team VCSCP Vélo Club Sainte Croix en Plaine :

| | |
|--------------------|---|
| VTT et Cyclo-cross | Vainqueur du Trophée de France des Jeunes Vététistes à Ploec l'Hermitage avec l'équipe du Grand-Est |
| | Championne d'Alsace de VTT cross-country |
| | Championne du Grand Est de cyclo-cross |
| | Vice-championne du Grand Est de VTT |
| | 4ème au Championnat de France de VTT |
| | 4ème du classement général de la Coupe de France de VTT |
| ROUTE | 7ème du Championnat de France de Cyclo-cross à Camors |
| | 8ème du Championnat de France de l'Avenir route, une épreuve organisée à Altkirch |
| | Vainqueur de la dernière étape de la Coupe de France des Départements Nord Est avec l'équipe du Haut-Rhin |
| | 2ème du tour d'Allemagne en U17 avec l'équipe «Entente Bourgogne Franche Comté - Grand-Est» |
| | Vice-Championne interrégionale (Bourgogne Franche Comté - Grand-Est) |



En janvier 2025, Eléna changera de catégorie et passera en U19, elle pourra participer à des épreuves internationales UCI. Classée sportive de haut-niveau espoir depuis janvier 2024, elle vient d'intégrer le Pôle Espoir cyclisme de Besançon. Durant les congés scolaires d'octobre, elle a participé à un stage de VTT au CREPS de Boulouris avec l'équipe de France.

Après une période de repos, elle va enchaîner avec les épreuves de cyclo-cross, notamment en Coupe de France et à l'international UCI.

Thomas Perret - Roller de vitesse

Le Walheimois, Thomas Perret, membre du club de roller de vitesse ASPHALTE ROLLER, a confirmé ses excellents résultats obtenus pendant la saison 2022/2023 (2 titres de champion de France et une 7ème place au Championnat d'Europe de marathon roller sous les couleurs de l'Equipe de FRANCE).

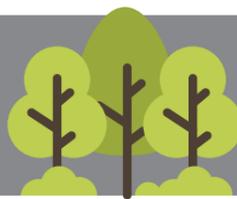
Il s'est adjugé, toujours sous le maillot tricolore, une magnifique 4e place lors des championnats du Monde de marathon roller, qui se sont déroulés le 10 décembre 2023 à La Havane (Cuba).

Il a confirmé sa grande forme du moment en décrochant en 2024 :

- 3 titres de vice-champion de France
- Une excellente 2e place au marathon roller de Berlin, qui demeure l'une des références mondiales.



Urbanisme



Modification du périmètre des abords du monument historique

En date du 16 février 2024, la Préfète de la région Grand Est a pris un arrêté créant le « périmètre délimité » des abords du monument historique de Walheim. Ce nouveau tracé, entouré d'un trait rouge sur la carte, remplace l'ancien « périmètre de protection » d'un rayon de 500 mètres.

La superficie concernée passe ainsi de 86,58 ha à 12,10 ha, soit une réduction de 86%.

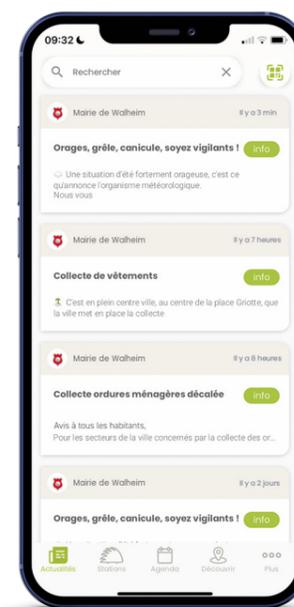
Nous rappelons que tous les projets situés dans ce nouvel espace restent soumis à l'accord, éventuellement assorti de prescriptions, de l'architecte des bâtiments de France.



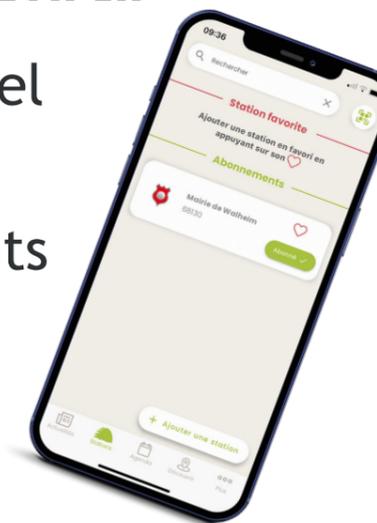
TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE DE LA COMMUNE

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !

- 100 % GRATUITE
- SANS INSCRIPTION
- SANS PUBLICITÉ



Restez informés en temps réel et toute l'année à propos des événements et travaux qui concernent votre commune



- 01 | Téléchargez l'appli
- 02 | Recherchez votre commune
- 03 | Cliquez sur « s'abonner »

Appli gratuite, sans inscription, Made in France et disponible sur : www.iliwap.com



Histoire



Histoire

80e anniversaire de la libération de Walheim

Après plus de quatre années de cette Seconde Guerre mondiale marquée par les terribles épreuves liées à l'annexion de l'Alsace-Moselle au Reich allemand, notre village fut libéré le mardi 21 novembre 1944. Ce sont les soldats de la 1ère DB (Division Blindée) et du RICM (Régiment d'Infanterie Coloniale Maritime) intégrés à la 1ère Armée du Rhin commandée par le général de Lattre de Tassigny qui réussirent une difficile percée dans le Sud Alsace avec pour objectif de franchir le Rhin.

Si le mot libération évoque la joie, cette libération s'est aussi accompagnée du deuil, de l'angoisse et de l'attente. N'oublions pas qu'un Alsacien sur dix a été incorporé de force dans l'armée allemande, depuis le 25 août 1942. Ce fut le drame des malgré-nous. Ce fut aussi la tragédie de ceux qui ont tenté de fuir, en refusant l'incorporation de force, avec les terribles représailles sur les familles. D'autres ont été victimes de bombardements, de déportations... Soit, pour Walheim, un total de 16 morts et disparus, victimes de la guerre. Tous ces destins tragiques expliquent les fractures et les traumatismes qui ont perduré après le retour de la paix.

En ce mois de novembre 1944, la libération de Walheim fut précédée par le mitraillage des trains circulant sur la voie ferrée qui longe le village. Réfugiée dans les caves, la population, vécut huit jours dans un couvre-feu permanent jusqu'à ce 21 novembre vers midi, avec l'arrivée du premier char des Alliés venant de Wittersdorf et se dirigeant vers Mulhouse qui fut libérée le même jour. Mais les privations et les difficultés de ravitaillement continuèrent durant des mois, dans un pays aux infrastructures ravagées par les combats.

Ce n'est que l'année suivante en 1945, après la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie (le 8 mai) et la capitulation du Japon (le 2 septembre), que la paix fut fêtée. A Walheim, la commémoration eut lieu le 9 septembre, débutant par une grand-messe, et se poursuivant avec un défilé grandiose préparé par les habitants du village au sein des différentes associations comme le club de football, avec les enfants des écoles. De splendides chars avaient été confectionnés. De nombreuses personnalités assistèrent à cette commémoration dont le général De Lattre de Tassigny, le général du Vigier, le sous-préfet M. Kuhn, le maire d'Altkirch et celui de Walheim, M. Sutter.

Annexe : Hommage aux morts et disparus de Walheim, victimes de la guerre

80 ans après, nous nous souvenons des victimes de la Seconde Guerre mondiale

- Soldats morts en 1939-40 : Goerig Albert, Rader Joseph, Boetsch Joseph
- Victimes civiles (bombardements, déportation) : Wirth Albert, Pflieger Marie-Louise
- Incorporés de force tombés dans l'armée allemande : Seltemann Alfred, Pflieger Raymond, Braun Aimé, Goerig Fernand, Kleiber Paul, Harnist Antoine, Erb Frédéric, Ruetsch Pierre, Pfister François, Boesch Eugène
- Disparus sur le théâtre d'opérations germano-russes : Goerig André, Grentzinger Morand

Les noms de ces victimes de la Seconde Guerre mondiale seront inscrits sur le Monument mémoriel de Schirmeck qui sera inauguré en 2025.



Fernand GOERIG



PHOTOS de la fête célébrant la fin de la Seconde Guerre mondiale à Walheim
Le 9 septembre 1945

Les officiels lors de la cérémonie organisée devant le monument aux morts de Walheim le 9 septembre 1945 (Général De Lattre de Tassigny, Général Du Vigier, le Sous-Préfet d'Altkirch, le Maire d'Altkirch et celui de Walheim, Morand Sutter)

Dans le grandiose défilé du 9 septembre 1945 à travers le village :

*«Jeanne d'Arc» caracole en libératrice avec deux cavaliers en armes !



*Un char métamorphosé en avion de chasse, pour rappeler le rôle joué par l'aviation alliée dans la libération de notre pays



*Le char du FC Walheim

(*) Souvenirs de Mme Geiss, voir le site internet de Walheim

Renaturer les sols

Depuis des siècles, nous avons cherché à faciliter et rationaliser la circulation et les déplacements de nos populations.

De vastes chantiers ont été menés pour développer notre réseau routier et aérien en créant rues et trottoirs, routes, autoroutes à 2, 3 ou 4 voies, aéroports... Les petits commerces de proximité et les champs ont peu à peu fait place à des concentrations de grands magasins, des centres commerciaux accompagnés de leurs multiples parkings toujours plus grands. Le particulier, lui aussi, a longtemps cherché à améliorer son habitat en créant cours, places de parking à proximité de son habitation.

Leur point commun à tous ? Le bitume, l'asphalte ou le macadam, peu importe le nom qu'on lui donne, il est pratique, efficace, tient dans le temps et présente de nombreux avantages.

Cependant il présente également un inconvénient... et de taille, celui-ci: il est imperméable.

Les eaux de pluies s'écrasent contre ce revêtement, ne s'infiltrant plus dans nos sols et les épisodes tragiques d'inondations ne cessent de se répéter et de s'amplifier.

L'antidote ? la **désimperméabilisation**, qui consiste à réduire les surfaces imperméables dans les zones urbaines et qui présente plusieurs avantages :

Gestion des eaux pluviales : Elle permet une meilleure infiltration des eaux de pluie, réduisant ainsi le risque d'inondations et de surcharge des systèmes d'égouts.

Amélioration de la qualité de l'eau : en favorisant l'infiltration, elle aide à filtrer les polluants et à améliorer la qualité des eaux souterraines.

Biodiversité : Elle crée des habitats pour la faune et la flore, contribuant à la biodiversité urbaine.

Régulation thermique : Les surfaces perméables, comme les jardins ou les espaces verts, peuvent aider à modérer les températures urbaines, réduisant l'effet d'îlot de chaleur.

Esthétique et bien-être : Elle contribue à la création d'espaces verts, améliorant ainsi le paysage urbain et le bien-être des habitants.

Réduction des nuisances sonores : les surfaces perméables peuvent également aider à atténuer le bruit en absorbant les sons.

En résumé, elle est bénéfique pour l'environnement, la gestion des ressources en eau et la qualité de vie en milieu urbain.

Un très bel exemple de désimperméabilisation a été réalisé dans la cour du périscolaire de Walheim par le paysagiste Schnoebelen mandaté par la Communauté de Communes du Sundgau.



Brigade verte

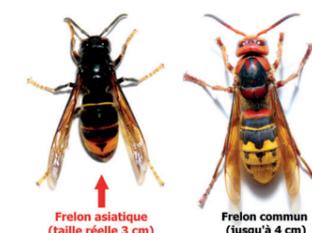
Le frelon asiatique

Parmi ses domaines de compétence, la Brigade Verte s'occupe également du signalement des espèces exotiques envahissantes dont fait partie le Frelon Asiatique. Afin de pouvoir lutter contre cette espèce récemment présente dans notre département, il est important de pouvoir signaler rapidement les observations.

Le département du Haut-Rhin est le dernier département infecté par l'espèce. Les premiers signalements datent de mai 2023 sur la commune de Houssen. Un nid a aussi été signalé et détruit sur Mulhouse. Un apiculteur de Walheim nous a fait récemment part d'une observation d'individus isolés rôdant autour de ses ruches. L'espèce a également fait l'objet d'une observation sur la commune de Wittersdorf. Malheureusement aucun nid n'a encore été détecté. C'est un prédateur pour les colonies d'abeilles domestiques sur lesquelles il fait des ravages.

Reconnaissance de l'espèce

Plus petit que le Frelon européen, le Frelon asiatique est facilement reconnaissable à sa livrée foncée. La tête est noire, la face jaune orangée et les pattes jaunes à l'extrémité.



Biologie de l'espèce

Le Frelon asiatique est une espèce diurne qui cesse toute activité à la tombée de la nuit. Il s'attaque aux abeilles, aux guêpes, aux insectes en tout genre et aux araignées. Ces proies serviront à nourrir les larves, les adultes ne se nourrissant que de liquide sucré. En automne, les femelles reproductrices de la nouvelle génération quittent le nid pour s'accoupler. Elles sont les seules à hiverner dans du bois mort ou de la litière, le reste de la colonie meurt.

Au printemps, elles ébauchent un nouveau nid de la taille d'une orange sur le rebord d'un toit, dans divers abris ou des ruches abandonnées. La femelle fondatrice pond des œufs et élève ses premières larves qui deviendront des ouvrières 45 jours plus tard, en fonction des conditions météorologiques. Les ouvrières adultes sont en charge de finir le nid et d'entretenir la colonie, tandis que la reine fondatrice consacra le reste de son existence à pondre.

En général, la population du nid allant croissant, 70% des colonies déménagent au courant du mois d'août dans un nouveau nid construit par les ouvrières dans des arbres, à au moins 10 m du sol. Celui-ci peut être de forme ovale et mesurer jusqu'à un mètre de haut.

Lutte

- Prévenir et signaler si vous constatez la présence de l'espèce (mail ci-dessous)
- Détruire ou faire détruire les nids

Si le nid est accessible, il est possible de le détruire sans insecticide à la tombée de la nuit, en bouchant le trou d'entrée avec du coton, puis en enfermant le nid dans un sac avant de le détacher et de tuer la colonie par congélation ou étouffement. Il faut toujours être équipé d'une combinaison de protection spéciale contre les frelons.



Nid du frelon asiatique

- En cas d'attaques sur les ruches, poser des pièges à sélection physique (afin de ne pas impacter d'autres espèces) à base de mélanges sucrés et alcoolisés. Ces pièges sont à poser au mois de juin, période la plus fragile du cycle de développement des colonies, et jusqu'à la fin de la saison de prédation (octobre à mi-novembre)
- Il est possible de réduire le stress des abeilles en plaçant les ruches sous un filet ou dans une cabane grillagée de maille 5,5 mm. Une solution moins coûteuse, surnommée Muselière à frelons a confirmé son efficacité pour réduire de 41 % la paralysie de la ruche.



A proscrire : La destruction des nids au cours de la journée (notamment à l'aide d'une lance à eau ou d'un fusil) fait augmenter considérablement les risques d'accident. Tous les individus volant hors du nid ne seront pas tués et pourront rapidement reconstruire un nid à proximité.

Brigade Verte / Gardes-champêtres (7j/7) : 03.89.74.84.04
www.brigade-verte.fr - referentfa68@gmail.com

Les animaux de notre forêt

Suite de la saga consacrée aux animaux de notre forêt de Walheim.

Le chevreuil

Le **chevreuil**, ce magnifique cervidé évoque la grâce et la splendeur des paysages forestiers français. Animal emblématique des bois et des clairières, il fascine par sa silhouette élancée et sa démarche élégante, égayant nos forêts de sa présence discrète.

Tout d'abord une clarification du terme chevreuil, le mâle est appelé **brocard** et sa femelle **chevrette**.

Généralités, description physique



Le chevreuil est un mammifère faisant partie de la famille des **cervidés**, l'un des plus petits d'Europe. Le pelage varie du brun-gris en hiver, au roux en été avec une tâche blanche (appelée le « miroir ») sur les fesses. L'observation de l'arrière-train permet de distinguer les deux sexes : le miroir a une forme de haricot chez le mâle et une forme de cœur chez la femelle. Le mâle est bien entendu également reconnaissable à ses bois. Le chevreuil possède de grandes oreilles qui lui permettent d'entendre les sons à une grande distance et sont en permanence en éveil pour repérer le moindre danger. Son odorat très développé, compense sa vue médiocre qui est basée sur le mouvement. Ses pattes fines lui permettent de se déplacer avec agilité et rapidité, des qualités essentielles pour échapper aux prédateurs. Mâles, comme femelles, poussent des aboiements à l'âge adulte, surtout perceptibles en période de rut lorsque le brocard défend son territoire. Le chevreuil a un profil de sauteur ; il est capable d'effectuer des sauts de 2 mètres en hauteur et 6 mètres de longueur.

Les mâles peuvent peser de 20 à 35 kg selon les conditions de vie et le poids des femelles se situe entre 17 et 25 kg. On estime que la population actuelle de chevreuils compte entre 1,5 et 2 millions d'individus. Le chevreuil peut vivre 7 à 8 ans, très rarement davantage à l'état sauvage. Il atteint l'apogée de son développement vers l'âge de 4-5 ans.

Son lieu de vie et son régime alimentaire

Moins craintif que les autres animaux de la forêt, le chevreuil a conservé une activité diurne, même s'il circule aussi la nuit.

Le chevreuil occupe tous les milieux bien que la lisière forestière reste son habitat privilégié. La détermination de l'habitat est guidée par la diversité et la qualité des ressources alimentaires présentes. La sécheresse, la rigueur hivernale et les milieux d'altitude ne sont pas appréciés.

C'est un animal beaucoup plus sédentaire que son cousin le Cerf, qui s'accommode aussi facilement de la présence humaine : on le trouve dans les campagnes jusqu'aux portes des habitations et il n'est pas rare que la nuit, il visite nos potagers.

Le chevreuil est un herbivore ruminant, très sélectif. Il consomme 3 ou 4 kg de nourriture par jour, dont la nature varie selon les milieux qu'il fréquente. En milieu forestier : préférence pour les végétaux semi-ligneux (lierre, ronce, framboisier, myrtille etc.) et les feuilles et rameaux de végétaux. En milieu agricole, céréales d'hiver, colza, luzerne et maïs. Il a quatre à six périodes d'alimentation par jour, entrecoupées de phases de rumination, de phases

Les animaux de notre forêt

de déplacements et de repos. Le chevreuil se repose et dort dans sa **couchette**, espace où le sol est gratté par ses soins près d'un arbre pour pallier une météo venteuse ou fraîche.

Cellule familiale / Reproduction

La cellule familiale est le noyau de base de l'organisation sociale : une femelle avec son ou ses jeunes de l'année. Le brocard est assez solitaire, délimitant son territoire par des marquages visuels et olfactifs appelés **frottis et grattis**, sauf pendant le rut où il se confronte aux autres mâles et courtise les chevrettes. Les bois des brocards tombent à l'automne entre octobre et décembre. Ils repoussent immédiatement en plein hiver, recouverts d'une peau appelée **velours**. Vers le mois de mai, les ramures des chevreuils apparaissent à nouveau sous leur aspect achevé.

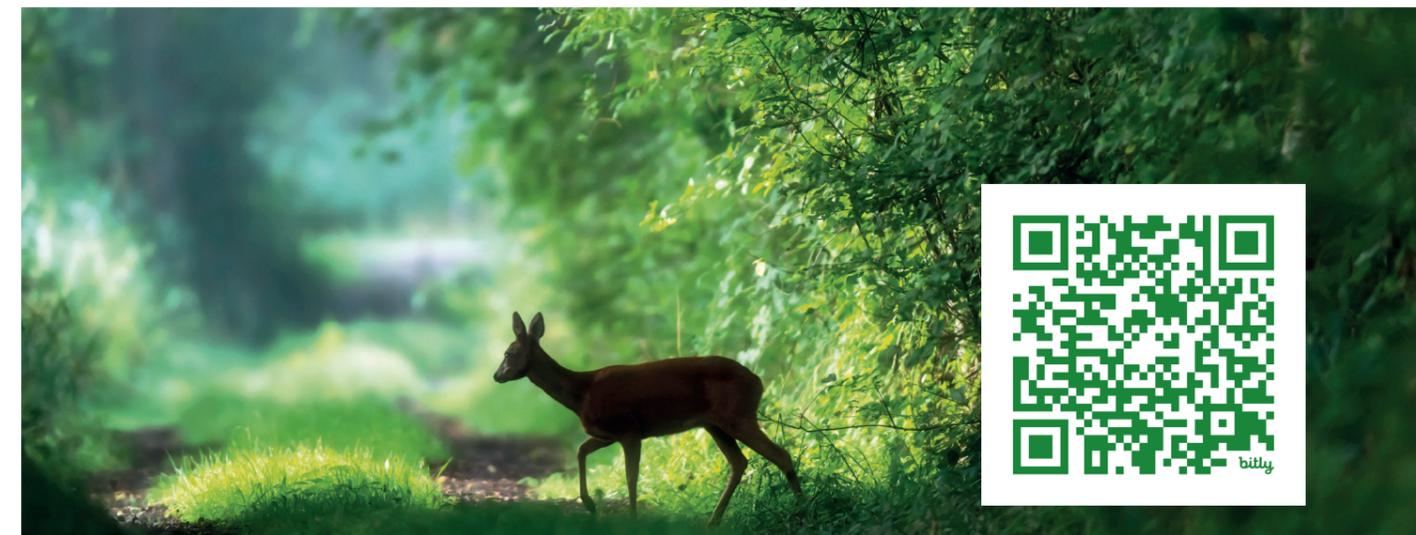
Le rut a lieu vers la mi-juillet et la mi-août. Le chevreuil s'accouple en été et met bas en mai-juin de l'année suivante après une gestation de 130 jours qui débute en hiver. La mise bas se situe entre le 15 mai et le 15 juin, la chevrette donnant ainsi naissance à un ou deux **faons** par an, parfois trois en fonction de l'abondance de nourriture et du poids de la mère. Le faon est recouvert d'un pelage brun-roux tacheté de blanc, lui assurant son camouflage dans la nature. Les premières semaines de sa vie sont les plus critiques. Pour assurer la sécurité de son ou ses petits, la chevrette laisse son faon dans un endroit isolé pendant qu'elle cherche de la nourriture. Les faons ne dégagent pas d'odeur corporelle, sont capables de rester immobiles et parfaitement camouflés, ainsi, ils se protègent des prédateurs, renards, chiens errants.

Le faon désigne un chevreuil de sa naissance à 6 mois, puis devient **chevrillard** de 6 mois à 1 an.

Il est important de ne jamais toucher un faon, vous risqueriez de déposer votre odeur et pourrait entraîner un rejet de la part de sa mère. Il faut ABSOLUMENT LES LAISSER TRANQUILLES. Toucher un faon revient à le condamner. La nature est bien faite, la mère reviendra s'occuper de son petit dès lors que vous serez suffisamment loin.

Voilà pour ce second article consacré, pour sa part, aux chevreuils qui sont particulièrement nombreux dans notre forêt de Walheim et que l'on rencontre très souvent, le matin de bonne heure ou à la tombée de la nuit, beaucoup plus souvent qu'une compagnie de sangliers.

Vidéo : <https://bit.ly/ForetWalheim>



École



École

L'heure de la rentrée a sonné pour les nouveaux élèves

Pour une vingtaine d'élèves c'était une rentrée un peu particulière cette année car après plusieurs années à l'école à Tagolsheim, le moment de changer d'école et de poursuivre la scolarité sur le site de Walheim est arrivé. Certains avouent volontiers avoir été un peu stressés durant les vacances mais ils sont tous ravis finalement...

Écoutons les remarques des uns et les autres après trois semaines ...



Plantation de haies pour la cour vivante de l'école

Nous avons planté des haies avec le Maire et des personnes de la commune de Walheim et notre maître.



Nous avons planté des arbres derrière la cour de récréation. Nous avons planté des haies pour la nouvelle cour, pour avoir une cour encore plus grande, pour donner plus de verdure derrière notre école. Ces haies pousseront et deviendront de grands arbustes. On nous a expliqué comment faire : pour planter des haies, il faut creuser un trou, planter l'arbre, refermer le trou et mettre une protection autour de l'arbre pour éviter que les herbes poussent autour. Nous avons des marteaux pour mettre les protections autour des haies et des pelles et des gants pour planter. Nous avons planté plus de quarante arbres. Nous l'avons fait en 2023. Nous nous sommes bien amusés, c'était génial.

Spectacles de danse

Cette année, nous irons voir deux spectacles de danse. Le premier ballet s'appelle Casse-Noisette et sera en décembre 2024. Le deuxième s'appelle William Forsythe et sera en février ou en mars 2025.

Nous partirons avec les classes de CP et de CP/CE1 de Tagolsheim et avec les classes de CE1/CE2 et de CE2/CM1/CM2 bilingues de Walheim.

Les deux spectacles seront à la Filature de Mulhouse.

Classe de CM1/CM2 de Walheim.



Guten Tag,
wir sind die zweisprachige Klasse aus Walheim-Egelsheim, aber unsere Schule liegt in Walheim und heißt „Les Moteurs“. Wir sind 9 CE2, 7 CM1 und 8 CM2. Unsere Lehrerin auf Deutsch ist Frau Lanthemann und ihre Assistentin ist Frau Loiget. wir haben am Dienstag und am Freitag Deutsch. Unsere zweite Lehrerin ist Frau Schlichter. wir haben Französisch am Montag und Donnerstag.
Unser Schulzimmer ist sehr dekoriert und wir haben viele Bücher. Wir haben Berufe wie zum Beispiel Sportmanager, Kaufmann oder Postbote, usw. ... Wir ändern jeden Dienstag.
Wir nehmen am Festival „Augenblick“ teil. „Augenblick“ ist ein Filmfestival in deutsche Sprache und wir gehen jedes Jahr ins Kino. Es ist ein Festival für alle. Es findet vom 5. bis am 22. November 2024 in Elsass und in Deutschland statt.

Unsere Klasse geht am 15. November ins Kino „Palace Lumière“ in Kalkirch, um den Film „Der Buchspazierer“ zu sehen. Er ist 2024 veröffentlicht und es ist eine Komödie. Er erzählt die Geschichte von Carl Kollhof, einem alten Mann: er ist sehr schüchtern und geht spazieren, um Bücher zu verkaufen. Eines Tages trifft Carl ein kleines Mädchen von 9 Jahre und sie folgt ihm. Carls ruhiges Leben ist jetzt fertig! Wir sind sehr ungeduldig und wir freuen uns diesen Film zu sehen.



Bis bald!
Die Schüler der CE2-CM1-CM2 Klasse

SIGES



Le SIGES (syndicat intercommunal de Gestion des Etablissements Scolaires)

Le SIGES a été fondé par les élus de Tagolsheim et Walheim afin d'assurer la gestion administrative et financière du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). Il gère également l'ensemble du personnel non enseignant.

Le comité du SIGES est composé de 8 membres : 3 titulaires et 1 suppléant de chaque commune. Suite au décès prématuré, en début d'année, de Mme Corinne Baerentzung, Présidente du SIGES, de nouveaux membres ont été désignés par chaque commune. Après délibération, ont été élus :

| Tagolsheim | Walheim |
|-------------------------------|--|
| Anne Kleinhoffer - Présidente | Anne-Catherine Navarro - Vice-présidente |
| Hervé Wermuth | Michel Pflieger |
| Laëtitia Maurer | Myriam Billard |
| Nicolas Kuentz (suppléant) | Fabrice Panfalone (suppléant) |

Effectifs

A la rentrée 2024/2025, le RPI compte 148 élèves.

| Site | Classe | Effectif | Enseignants |
|------------|----------------------|----------|--|
| Tagolsheim | PS/MS monolingue | 16 | Tscheiller Aurélie |
| | PS/MS/GS bilingue | 29 | Esquembre Laura / Schwebelen Mélanie |
| | GS /CP monolingue | 18 | Munsch Céline |
| | CP/CE1 bilingue | 14 | Kempf Céline / Walther Anne |
| Walheim | CE1/CE2 monolingue | 23 | Steib Eliane |
| | CM1/CM2 monolingue | 24 | Welter Arnaud |
| | CE2/CM1/CM2 bilingue | 24 | Lanthermann Céline / Schlichter Delphine |

Budget

Le budget du SIGES est financé par les deux communes et réparti sur la base de critères bien définis. En 2024, il est de 186 000 € en fonctionnement et 1700 € en investissement.

Le fonctionnement concerne les frais liés à la gestion des bâtiments comme les charges d'énergie et de nettoyage, les frais de personnel, les frais de transport scolaire et l'achat de fournitures.

Le budget prévu pour les fournitures scolaires est de 43 € par élève. Il a été utilisé, entre autres, pour l'achat de dictionnaires d'allemand, de livres rallye-lecture, de leçons numériques « Questionner le monde » et « Questionner l'espace et le temps », de peintures et fournitures diverses, de matériel de cirque ainsi que d'une poutre en mousse pour les activités sportives en maternelle.

Fin 2023, des investissements ont été effectués afin de remplacer les anciennes armoires et rangements divers des classes de maternelle monolingue et CP/CE1 bilingue à Tagolsheim. En 2024, les investissements ont été portés sur les classes de Walheim, avec l'achat de chaises réglables en hauteur, permettant de palier aux variations d'effectifs d'une année sur l'autre, et l'installation d'un nouveau TBI (tableau blanc interactif) dans la classe de Mme Steib.



APE WalTag

L'Association des Parents d'Elèves de Walheim & Tagolsheim



L'Association de Parents d'Elèves APE WalTag dynamise la vie scolaire à l'École des Mélèzes de Walheim et Tagolsheim

L'Association de Parents d'Elèves APE WalTag a été officiellement créée en novembre 2023 par des parents bénévoles de l'École des Mélèzes de Walheim et Tagolsheim. Le conseil d'administration est composé à ce jour de 8 membres.

L'APE travaille avec le corps enseignant et les municipalités pour proposer des activités festives, sportives et culturelles destinées aux élèves et à leurs familles. Les projets ont pour objectifs de récolter des fonds dans le but de soutenir financièrement des actions éducatives mais aussi de faire plaisir aux enfants en créant un esprit convivial autour de l'école.

Mélanie MARTIN, présidente de l'association, se réjouit : «Le lancement de ce projet est une source de grande satisfaction, avec le soutien précieux des équipes enseignantes et des municipalités. Nous exprimons notre gratitude envers les 30 familles qui nous ont déjà accordé leur confiance en 2023 et espérons accueillir pour l'année 2024-2025 le soutien d'autres parents dans cette aventure.»

Bilan des actions passées et annonces des actions futures

L'Association des Parents d'Elèves Waltag est fière de faire le bilan de ses actions passées et de dévoiler les événements à venir. Cette année, nous avons déjà organisé deux bourses aux vêtements, en mars et en septembre 2024, qui ont rencontré un grand succès. La kermesse 2024, quant à elle, a mobilisé 50 bénévoles et permis de servir plus de 400 repas, créant un véritable moment de convivialité pour la communauté.

Nous poursuivons sur cette dynamique avec l'organisation de la fête de la Saint-Martin le 15 novembre 2024, suivie d'une vente de fromages cet hiver et de chocolats pour Pâques. En 2025, la très attendue kermesse sera de retour. Grâce à ces initiatives, plus de 2500€ seront investis cette année dans des activités éducatives et des sorties scolaires.

Pour maintenir cette dynamique, nous avons besoin de vous ! Pour en savoir plus, si vous êtes membre, venez assister à notre Assemblée Générale le 22 novembre à la salle polyvalente de Walheim. Nous recherchons activement de nouveaux membres pour nous aider à faire vivre ces projets au bénéfice de tous les élèves. Ensemble, faisons la différence !

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'association :
Boîte aux lettres: 13 rue du stade 68720 Tagolsheim
Email: apewaltag@gmail.com
Facebook: Scannez le code QR ci-contre.



Le Verger de Walheim



Le projet Sensibilis'haie

Notre association assiste la Communauté de Communes du Sundgau depuis plusieurs années dans la distribution des commandes groupées d'arbres fruitiers et d'arbustes. Cette année encore, nous serons de la partie et avons profité de leur opération pour, nous aussi, ajouter de nouvelles plantations sur notre commune.

La plantation de haies offre de nombreux avantages, tant environnementaux qu'esthétiques et pratiques :

- Biodiversité** : Les haies fournissent un habitat pour de nombreuses espèces animales et végétales, favorisant ainsi la biodiversité locale.
- Protection contre le vent** : Elles agissent comme des écrans contre le vent, protégeant les cultures, les jardins et les habitations des fortes intempéries.
- Erosion du sol** : Les racines des haies aident à stabiliser le sol, réduisant ainsi l'érosion et les pertes de surface fertile.
- Filtration de l'air** : Les haies capturent les particules nocives et améliorent la qualité de l'air en absorbant le dioxyde de carbone.
- Réduction du bruit** : Elles peuvent également agir comme des barrières sonores, atténuant le bruit ambiant, notamment dans les zones urbaines.
- Esthétique** : Les haies ajoutent une valeur esthétique aux propriétés, créant des espaces verts attrayants.
- Conditions microclimatiques** : Les haies peuvent modifier les microclimats en fournissant de l'ombre, en conservant l'humidité et en régulant les températures.
- Habitat pour pollinisateurs** : Elles sont bénéfiques pour les abeilles et autres pollinisateurs, qui sont essentiels à la pollinisation des cultures.
- Ressources ligneuses** : Certaines haies peuvent fournir du bois ou des branches pour le chauffage ou la construction.
- Filtration de l'eau** : Les haies contribuent à la régulation des eaux de ruissellement et améliorent la qualité de l'eau en filtrant les polluants.
- Éducation et sensibilisation** : Elles peuvent aussi servir de supports d'éducation sur les écosystèmes locaux et la gestion durable des sols.



Le projet Sensibilis'haie, porté par la Fédération Nationale des Chasseurs et co-financé par l'Office Français de la Biodiversité, nous permettra cet automne de garnir le terrain acquis par l'association afin d'éviter les coulées de boue.



Donneurs de sang



Quelques échos de notre amicale :

Après avoir connu une baisse significative du nombre de donneurs ces derniers temps, ceux-ci se sont mobilisés cet été ! Solidarité, générosité, dépassement de soi... et bonne ambiance... la collecte de sang de Walheim a connu une belle affluence le mardi 2 juillet 2024 à la salle polyvalente !



74 donneurs ont répondu présents dont 4 primo-donneurs, de jeunes majeurs venus entre amis relever le défi et se rallier à la cause. De quoi nous encourager à poursuivre notre action.

L'amicale a proposé aux donneurs des tartes flambées faites maison, réalisées sur place de main de maître et très appréciées lors de la collation.

La collecte de sang s'est terminée par la remise de diplômes durant l'assemblée générale qui a suivi. Une place pour une séance au cinéma d'Altkirch a été offerte à chaque primo donneur pour son courage à franchir le pas. Le temps de la collecte a aussi permis de recruter de nouveaux donneurs de plasma.

Réциpiendaires présents sur la photo :

Frédérique Goepfert (45 dons), Frédéric Nicot (25 dons), Damien Roehrig (10 dons), Laura Madoun et Juliette Patoux (3 dons). Les réциpiendaires de diplômes se sont vus remettre une serviette de bain au logo «don du sang» et un bon d'achat altkirch traditions.

Quelques statistiques :

- 2022 : 189 donneurs présentés et 173 dons sur les 3 collectes dont 16 premiers dons
- 2023 : 185 donneurs présentés pour 165 dons sur les 3 collectes dont 11 premiers dons.
- 2024 : 12 % de la population walheimoise en âge de donner donne son sang. Mobilisons-nous !



L'équipe vous donne rendez-vous en 2025 :

mardi 25 février, 1er juillet et 25 novembre de 16h30 à 19h30,

à la salle polyvalente, toujours plus nombreux !

La maladie ne connaît pas de pause... les patients comptent sur vous !

Cawal'Tag

Saison 2023 / 2024

2023 a été l'année de la redynamisation de l'association grâce à notre 10ème anniversaire et le rafraîchissement de notre identité visuelle. La saison 2023 / 2024 en a bénéficié comme en témoignent notre effectif de 432 membres qui a égalé notre record établi en 2019.



2024 nous a permis de lancer de nouvelles activités à Walheim : le Body Barre, et la danse contemporaine, ainsi que du Swiss Ball à Tagolsheim et aussi de proposer de nouveaux projets comme notre soirée dansante à Walheim « La Tartichouille » qui a fait salle pleine.

Notre traditionnel Gala de Danse à Cernay a attiré 840 spectateurs qui se sont attribués les places en moins de 2 heures !

En 2024 nous avons mené des projets structurants, comme l'adhésion à une fédération, qui nous autorise à proposer le Pass'Sport, synonyme de remise de 50 € offerte par l'Agence Nationale du Sport aux membres inscrits à la saison 2024 / 2025.

Nous avons également travaillé sur la création de deux classes «concours de danse» à Walheim, l'école de VTT à Tagolsheim, et la formation Sport et Cancer pour tous nos coaches sportifs (projet soutenu par la Commune de Walheim).

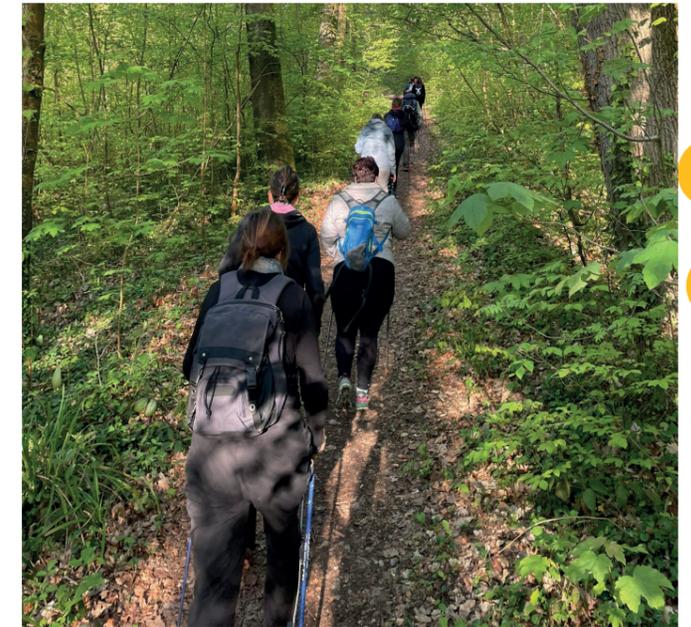


Tous ces projets ont permis de faire grandir l'association qui au moment où nous écrivons ces lignes, compte déjà 461 membres venant de 67 communes pour presque 600 inscriptions à la saison 2024 / 2025.

Nous associons la Commune de Walheim à nos résultats, car le développement de l'association ne serait pas possible sans la commune qui met ses bâtiments à disposition pour la réalisation des activités, et nous aide à concrétiser nos nouveaux projets.

Merci également au personnel communal pour sa disponibilité, et à nos membres Walheimois bien sûr.

Vincent DESCHUYTER
Président Association Cawaltag
www.cawaltag.fr



Club de l'amitié

Créée en 1985, notre association a pour but (comme le stipulent les statuts) « la lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, des retraités et préretraités, et de celles et ceux qui ne peuvent plus travailler pour raison de santé, de maintenir le contact avec les jeunes générations, la propreté et les traditions du village ».

Au cours de 2025, nos après-midis récréatives avec lotos, belotes et rummikubs se dérouleront le deuxième jeudi du mois à la salle polyvalente de Walheim avec une pause en juillet et août. Le verre de l'amitié est servi avec Kougelhopf et petits-beurre.

Nous organiserons deux repas au restaurant en juin et en décembre.

Nous remercions la Commune pour la mise à disposition de la salle, la mise en place des tables et des chaises et l'attribution de la subvention ainsi que le soutien du Crédit Mutuel Région Altkirch .

Venez nous rejoindre pour pérenniser le Club et pour permettre aux personnes du 3ème âge de WALHEIM de se rassembler en toute amitié et toute convivialité .

Nous souhaitons à tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour la nouvelle année.

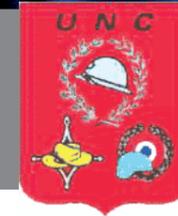
Le Comité

Bernard WITTMANN, *Président*, **Jean-Jacques LOEWERT**, *Vice-Président*, **Lucienne BURG**, *Secrétaire*, **Gaby ZURBACH**, *Trésorier*, **Nicole TONIOLO**, *Assesseur*.

Club de l'amitié - 1 Rue de la Forêt - 68130 Walheim - Tél. : 07 85 54 92 92 - E-mail : clubamitie.walheim@orange.fr



De fil et de cœur



UNC

Depuis 10 ans, nous confectionnons des bonnets, casquettes, pochons, distribués dans les Hôpitaux du Haut-Rhin, aux personnes atteintes de cancer, avec perte de cheveux.

Nos actions en 2024 :

- Marche contre le cancer le 5 mai à ROUFFACH.
- Stand et participation à la marche «Les Mulhousiennes» le 15 septembre à MULHOUSE
- Stand et participation à la marche le 6 octobre à RICHWILLEROSE.
- Stand au Shopping de Noël le 17 novembre à WALHEIM.

Livraison de bonnets, casquettes, pochons :

- Février : 190 bonnets-casquettes - 40 pochons au Centre Hospitalier PASTEUR à COLMAR.
- Avril : 100 bonnets-casquettes - 30 pochons au Centre Hospitalier à MULHOUSE

Une livraison est prévue en octobre à COLMAR et MULHOUSE.

La réouverture du Service de Chimiothérapie est prévue en septembre à la Polyclinique de ST LOUIS.

Comme par le passé, nous irons à nouveau faire des livraisons de bonnets-casquettes et pochons, l'an prochain.

De Fil et de Cœur

14A rue de Mignovillard
68130 Walheim
defiletdecœur@gmail.com



Belarot 21

L'association Belarot21 a vu le jour en 2023, et elle continue de faire plaisir à quelques Walheimois.

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire, Michel Pflieger, et l'ensemble du Conseil Municipal pour leur soutien, sans lequel rien ne serait possible.

Avec la morosité actuelle qui pousse les gens à l'isolement, nous avons voulu apporter de la convivialité et de la bonne humeur au sein du village, en proposant des parties de belote ou de tarot, et même de la pétanque lors de journées ensoleillées, et nouveauté pour 2025 du scrabble et triomino.

Aucun niveau de jeu n'est demandé, nous nous adressons aux débutants et aux joueurs confirmés.

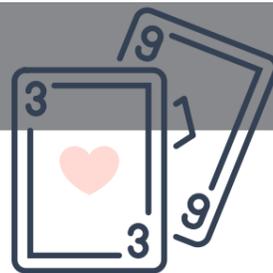
Alors n'hésitez pas à nous rejoindre :

- mardi de 14 h à 18 h
- vendredi de 19 h à minuit

Nous nous occupons de vous proposer une petite restauration sur place, et les boissons également à des prix modiques. La cotisation annuelle est fixée à 12 euros par an.

Venez faire le plein de bonne humeur ! Nous vous attendons avec grand plaisir, au club house, rue du stade à Walheim (côté droit du terrain de foot)

A bientôt !! Chantal Kentzinger, Présidente



Lors de notre assemblée générale du 18 février, Lucien BURGUY et Clément SCHERMESER ont été décorés par de la médaille du mérite UNC en bronze pour toutes les années d'engagement au sein de notre association. Nous avons enregistré 5 nouveaux membres au cours de l'année 2024. Un grand merci à mon comité pour leur soutien et un grand merci à notre porte drapeau et vice-président Gabriel Zurbach, ainsi qu'à tous les porte-drapeaux de notre association pour leur disponibilité à l'occasion des diverses sorties en 2024.

Le 19 mars, à Heimersdorf, nous avons assisté à la commémoration de la fin de la guerre AFN

Le 8 mai, nous avons célébré la fin de la guerre 39-45 avec une messe et un dépôt de gerbe devant le monument aux morts. Cette cérémonie, en présence des membres de l'UNC, de membres du Conseil municipal ainsi que de concitoyens, a été relevée par la présence de 8 porte-drapeaux. Nous saluons la participation en tenue militaire de membres de l'association Histoire et Mémoire d'Alsace accompagnant leur président Alain ZOIA. Gaby ZURBACH a été décoré ce jour-là de la médaille du mérite UNC en bronze.

Notre association a participé avec 3 de ses membres du 31 mai au 2 juin à une conférence qui s'est déroulée au Canet en Roussillon (Pyrénées-Orientales), dans le cadre du devoir de mémoire « L'Alsace à l'épreuve du nazisme » qui permettra de donner un éclairage nouveau et réel sur le sort qui était réservé à ceux qui refusaient d'obéir au régime nazi, les Malgré-Nous (Alsaciens et Mosellans incorporés de force dans l'armée allemande durant la 2ème guerre mondiale). Les malgré-nous font partie d'une page méconnue de l'histoire alsacienne. Nous avons été rejoints par Mme Sabine DREXLER Sénatrice et Conseillère d'Alsace et M. le Député Didier LEMAIRE. Un grand merci à la commune de Walheim pour la subvention exceptionnelle au sous-groupe d'Altkirch pour aider à financer cette sortie.

Comme en 2023, on s'est retrouvé le 12 juillet devant le monument aux morts après la messe pour commémorer la fête nationale. Nous saluons la présence de monsieur le maire de Walheim Michel PFLIEGER accompagné de membres du conseil municipal. Nous avons été honorés de la présence de M. le député Didier LEMAIRE, dont c'était la première sortie officielle depuis sa réélection. A cette occasion, il a remis au président Antoine STAMPFLER la médaille du djebel en bronze pour son engagement au sein de l'UNC. Le soir, nous avons tenu une buvette et un stand de petite restauration lors du concert de Wendy organisé par la commune. Merci à tous les membres qui ont donné de leur temps pour l'association.

Diverses sorties

Pour l'UNC, les sorties avec les drapeaux ne sont pas du folklore, mais une reconnaissance en mémoire des combattants qui sont morts sur le champ d'honneur et des soldats qui ont accompli leur mission dans divers conflits et par respect aux membres des associations qui œuvrent pour ne pas les oublier. Par notre présence, nous honorons nos camarades.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre une association patriotique ou si vous avez des questions, vous pouvez prendre contact avec le président ou tout autre membre de l'UNC de Walheim.

Le président, les membres du comité et tous les membres de l'UNC de Walheim vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2025, et surtout une bonne santé.

Votre Président de l'UNC de Walheim, Antoine Stampfler



11 novembre 2024 : le Sous-préfet nous a fait l'honneur de présider la cérémonie du 106ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Conseil de fabrique / Paroisse

Les fêtes de fin d'année approchent, nous nous apprêtons à fêter Noël. C'est l'occasion de partager avec vous les derniers événements de notre paroisse.

Vous avez remarqué plusieurs mois durant la présence d'un échafaudage en façade de notre église. Des pierres sont fortement érodées et des débris sont tombés sur le parvis. La commune est intervenue en sécurisant le lieu. Elle a ordonné les travaux de réfection.

Le conseil de fabrique remercie Monsieur le Maire et la municipalité pour sa réactivité.



Décès de Monsieur Joseph WIRTH - président honoraire de notre Conseil



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de M. Joseph WIRTH, ancien membre et président du Conseil de Fabrique de 1980 à 2003. Nous lui avons rendu un dernier hommage lors de la célébration de ses funérailles le 20 juillet 2024.

Joseph a œuvré plus de 30 ans au sein de notre paroisse. C'était une personne engagée, un rassembleur, soucieux du travail bien fait et ne comptant pas les heures. Pour son dévouement et les nombreux services rendus, l'Archevêché de Strasbourg lui a décerné la médaille et le diplôme de la reconnaissance diocésaine en 2003.



Noces d'or des époux Marie-Antoinette (Nini) et Aimé WOLF

Nous avons eu la joie de célébrer les noces d'or d'Aimé et Nini WOLF le 18 novembre 2023. Un arrangement floral leur a été remis pour les remercier de leur implication de longue date au sein de la paroisse.



Noces de diamant des époux Waldemar et Francine VOGEL

Le 20 octobre 2024, nous avons pu honorer les époux Vogel qui fêtaient leurs noces de Diamant (60 ans mariage). Francine est un membre incontournable de notre communauté paroissiale. Pour son investissement sans faille et les services rendus, nous la remercions chaleureusement.

Nous tenons à féliciter les jubilaires pour ces longues années de vie commune.

Bulletin paroissial

Dorénavant, le bulletin paroissial vous arrivera sous une forme différente.

Pour toute information, les personnes relais de votre paroisse (M. Jean LINDECKER Jean au 03.89.40.91.93 ou Mme Cathy MEZZAROBBA au 03.89.40.17.54) sont à votre disposition. Vous pouvez aussi contacter le presbytère d'Illfurth au 03 89 25 41 50.

Histoire et Mémoire d'Alsace

Rétrospective 2024

2024 est une année particulière pour tous les groupes de reconstitution 39-45.

Nous avons débuté l'année en participant au tournage d'un film de Bouzié Films.

Après la traditionnelle commémoration du 8 mai au monument aux morts de Walheim, nous avons organisé le Marché aux puces dimanche 26 mai, avec près de 230 places occupées.

Ensuite, une partie des membres de l'association est partie en Normandie pour participer aux hommages liés au Débarquement du 6 juin 1944.

Nous avons également participé aux reconstitutions historiques à la casemate de l'Alschenbach à Uffheim qui a lieu tous les 14 juillet. Par la suite, nous avons participé aux Journées d'Histoire Vivante à la Citadelle de Belfort en présentant un camp 14-18.

Le 15 août, nous avons reconstitué un camp 14-18 à la gare de Sentheim pour animer le Train du Souvenir organisé par le Train-Thur-Doller. et fin août nous avons participé au Festival Tempus à Erstein en proposant un camp 39-45.

Pour la 5ème année, nous avons proposé une bourse Militaria suivie d'un rassemblement de voitures anciennes et de prestige 2ème édition, les 5 et 6 octobre.

L'année n'est pas terminée pour Histoire et Mémoire d'Alsace. En effet, nous sommes sollicités par de nombreuses communes sundgauviennes pour commémorer la libération de l'Alsace.

Pour l'année 2025, notre association a déjà de nombreux rendez-vous et quelques changements, notamment pour le Marché aux puces que nous prévoyons d'organiser en collaboration avec d'autres associations walheimois.



Tournage du Film de Bouzié Films



Notre association en Normandie pour les hommages liés au débarquement



Participation au Festival Tempus à Erstein



Bourse Militaria 2024

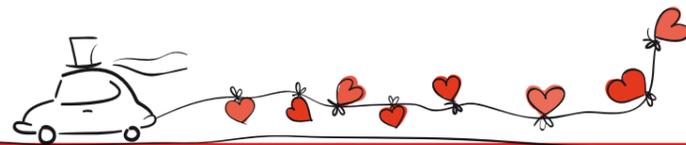


Rassemblement de voitures anciennes lors de la Bourse Militaria

Etat civil 2024



| NAISSANCES (jusqu'au 17/10/24) | Date | Lieu de naissance |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|
| • Jade ZIHMANN | 9 janvier 2024 | MULHOUSE |
| • Jules BARTH | 11 janvier 2024 | MULHOUSE |
| • Eden, Fabrice, Carmine HECKER | 14 avril 2024 | MULHOUSE |
| • Alya MADOUN | 22 avril 2024 | MULHOUSE |
| • Ravza GÜNES | 27 avril 2024 | MULHOUSE |
| • Tom HAENNIG | 23 mai 2024 | MULHOUSE |
| • Mathis Antoine Agnain MARTIN | 29 mai 2024 | MULHOUSE |
| • Zilan SOYSUREN | 1er août 2024 | MULHOUSE |
| • Léon RADEWAHN-REININGER | 22 septembre 2024 | MULHOUSE |
| • Noé, Jean SCHERRER | 17 octobre 2024 | MULHOUSE |



| MARIAGES (jusqu'au 05/11/24) | Date |
|--|------------------|
| • Marc-Olivier Yves Serge RICHIRT et Maud Marie Colette BAERENZUNG | 29 décembre 2023 |
| • Christophe Raymond Virgilio GENTE et Jennifer Marie WOLF | 1er juin 2024 |



| PACS (jusqu'au 05/11/24) | Date |
|---|-------------------|
| • Frédéric Angelo TABOGA et Sophie Anne WYSOCKI | 3 mai 2024 |
| • Mathieu PIREDDA et Justine GESSIER | 26 juillet 2024 |
| • Arnaud Xavier NAAS et Laurine Elisabeth Eliane ZIMMERMANN | 13 septembre 2024 |

| NOCES DE DIAMANT | Date |
|---|-----------------|
| • Clément SCHERMESSER et Marie Louise NICOLAS | 24 avril 2024 |
| • Valdemar VOGEL et Francine SCHNEIDER | 16 octobre 2024 |

| NOCES D'OR (sauf demande formelle de ne pas figurer) | Date |
|--|------------------|
| • François DUCLOS et Paulette KLEIBER | 27 décembre 2024 |

Etat civil 2024



| LA DOYENNE | Date | Age |
|-------------------------------|---------------|--------|
| • Suzanne GOERIG née PFLIEGER | 20 avril 2024 | 98 ans |



| LES GRANDS ANNIVERSAIRES | Date | Age |
|-------------------------------------|------------------|--------|
| • Fernand PFLIEGER | 8 octobre 2024 | 95 ans |
| • Paul MARCK | 10 février 2024 | 90 ans |
| • Huguette BUECHER née SCHAEERER | 15 février 2024 | 90 ans |
| • Raymonde SCHERMESSER née TOMSCHKE | 3 mars 2024 | 90 ans |
| • Germaine WILLIG née FREY | 16 novembre 2024 | 90 ans |
| • Thiebaut RASSER | 12 décembre 2024 | 90 ans |



| DECES (jusqu'au 05/11/24) | Date | LIEU |
|--|-----------------|------------|
| • Marguerite KOENIG née REININGER | 21 février 2024 | DANNEMARIE |
| • Corinne Brigitte BAERENZUNG née OLLIVE | 6 mars 2024 | MULHOUSE |
| • Marie Thérèse Emilienne HUGELE née GOERINGER | 16 mars 2024 | ALTKIRCH |
| • Brigitte Andrée HILLMEYER | 25 mars 2024 | MULHOUSE |
| • François Xavier HUGELE | 29 mai 2024 | ALTKIRCH |
| • Robert Marcel FUCHS | 17 juin 2024 | MULHOUSE |
| • Joseph Marie WIRTH | 17 juillet 2024 | RIEDISHEIM |
| • Paul Robert MARCK | 6 août 2024 | MULHOUSE |

Usages et règles



Usages et règles

Éviter le stationnement gênant sur les trottoirs et sur la voie publique

Il est rappelé aux automobilistes que le stationnement de leur véhicule ne doit pas entraver le passage des piétons, notamment des parents avec leurs poussettes. Le passage des véhicules de secours, engins agricoles ou de chantier doit rester possible dans les rues. Le stationnement gênant, abusif ou dangereux est passible d'une amende de 135 € et d'un retrait de 3 points sur le permis de conduire.

Entretenir les trottoirs et les caniveaux

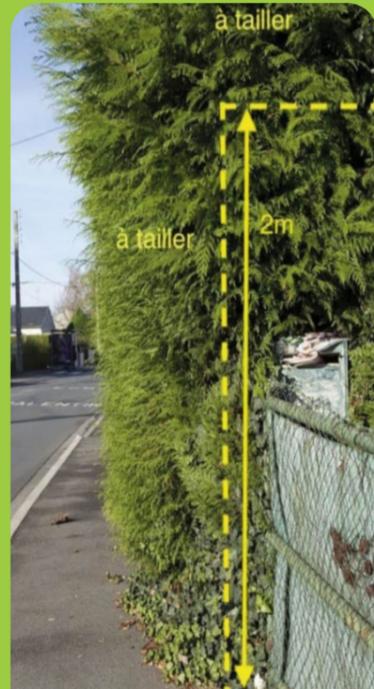
Dans les voies livrées à la circulation publique, les propriétaires, les professionnels et occupants des immeubles riverains sont tenus, chacun au droit de sa façade, de balayer ou faire balayer une largeur égale à celle du trottoir et de maintenir en bon état de propreté le caniveau (ou fil d'eau). De plus, en hiver, les riverains doivent déneiger le trottoir devant chez eux.

Élaguer les arbres, arbustes et haies :

Il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

Les riverains doivent obligatoirement :

- Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).
- Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public)
- Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).
- Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).



Battues de chasse : Pour connaître les dates, consultez notre site <https://bit.ly/walheim-chasse>



Tarifs de location de la salle polyvalente pour les personnes payant un des impôts directs ou habitant à Walheim

| | | | | |
|--------------|-------------------------|--------------|-------------------------|---------------------------------------|
| Petite salle | Petite salle et cuisine | Grande salle | Grande salle et cuisine | Grande salle, petite salle et cuisine |
| 70 € | 120 € | 100 € | 150 € | 250 € |

Respect de notre environnement

Il est rappelé que les dépôts sauvages sont interdits et qu'ils dénaturent nos campagnes et forêts. Pour le dépôt de déchets en forêt (des **végétaux aux gravats ou tout autre déchet**), il est fait application de l'article 161-1 du Code forestier et 635-8 du Code pénal. Il est encouru une amende de 5^e classe pouvant aller jusqu'à 1 500 €, des peines complémentaires telles que la confiscation du véhicule et la suspension du permis de conduire, ainsi que les dommages et intérêts pour le préjudice subi.

Incivilités et dégradations :

Nous déplorons de nombreuses incivilités et dégradations commises sur les équipements et bâtiments communaux qui **représentent un coût non négligeable pour la collectivité**. Appelez le 17 si vous voyez une dégradation ou signalez-les les en Mairie ou sur Illiwap

Respecter la réglementation liée au bruit :

Les appareils bruyants (comme les tondeuses...) sont à utiliser en semaine : de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 13h à 18h. **Dimanche et fêtes : leur usage est à proscrire !** Consultez l'arrêté municipal : <https://bit.ly/walheim-bruits>



Déclarations de travaux :

Si vous envisagez d'effectuer des travaux de création ou d'extension de surface, qui modifient l'aspect extérieur d'un bâtiment, de changement de destination d'un local, de construction d'une piscine, etc..., adressez-vous à la mairie ou faites votre demande en ligne (scannez le QR-code ci-dessus). **Ces travaux peuvent nécessiter la délivrance d'une autorisation d'urbanisme. L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France peut également être requis.**



Chiens : Consultez l'arrêté ->

De nombreux incidents nous ont été signalés suite à la divagation des chiens dans la commune. Il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse afin de ne pas importuner les passants et en forêt pour respecter le gibier. De même, nos trottoirs ne sont pas des «crottoirs ». Si l'aboiement est jugé anormal (long, répété ou très fort), les forces de l'ordre établiront un procès-verbal accompagnant une mise en demeure d'en finir avec la nuisance. Le propriétaire du chien qui aboie anormalement peut écoper d'une amende de 450 euros, voire la confiscation du chien.



En cas de bruit anormal, véhicule suspect ou autre signalement d'infraction ou de suspicion d'infraction, composez le 17 (Gendarmerie)

La vitesse est limitée à 30km/h dans toutes les rues communales



Agenda du Conseil Municipal

(Jusqu'au 24 octobre 2024)

| |
|---|
| Nombre de réunions en CM : 9 |
| Nombre de réunions en commission : 19 |
| Interventions : 18 journées <ul style="list-style-type: none"> ➢ Entretiens divers ➢ Distributions diverses ➢ Préparation et rangement lors des animations ➢ Préparation, mise en place déco Pâques et Noël ➢ Participation au Tour d'Alsace ➢ Elsassputz |
| Communication : 21 journées <ul style="list-style-type: none"> ➢ Site web et hébergement, réseaux sociaux, bulletin municipal |

Infos pratiques



Economie locale

Urgences

Samu : 15 - Police Secours : 17 - Pompiers : 18 - Appel d'urgence européen : 112
 Gendarmerie d'Illfurth : Tél. : 03 89 25 40 06 - Brigade Verte : 03 89 74 84 04
 Numéro d'urgence pour personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler : 114
 Commissariat Central de Mulhouse : Tél. : 03 89 56 88 00 (ou le 17)
 Violences femmes Info : 3919
 Centre Antipoison et de Toxicovigilance de STRASBOURG : Tél. : 03 88 37 37 37
 ENEDIS (électricité), sécurité, urgences, dépannages : Tél. : 09 72 67 50 68
 G.D.F. (gaz) sécurité, urgences, dépannages : Tél. : 0 800 47 33 33
 SOS Médecins 68, 19 rue d'Alsace - 68100 MULHOUSE : Tél. : 03 89 56 15 15
 SOS MAINS Mulhouse, 14 Bd du Président Roosevelt, 68100 Mulhouse : Tél. : 03 89 32 55 07
 Hôpital Saint Morand, 23 Rue 3ème Zouave, 68130 Altkirch - Tél. : 03 89 08 30 30

Enfance

Enfance en danger : allo119.gouv.fr
 Harcèlement scolaire : 3018 (application)



Regroupement Scolaire Intercommunal Tagolsheim-Walheim

École de Walheim : 75 Grand rue - Tél. : 03 89 40 11 39
 École de Tagolsheim : 29 rue de l'Église - Tél : 03 89 25 48 22

Périscolaire

Centre de Loisirs - Les Tilleuls 16 rue du Stade 68130 WALHEIM - Tél. : 03 89 40 16 84 ou 06 89 90 46 55
 Multi-accueil « Les Cigognes » à Illfurth (pour les enfants de 10 semaines à 3 ans)
 Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le multi-accueil au 03 89 89 10 19.
 Relais Assistantes Maternelles « les Cigognes » Tél. : 03 89 25 55 68

Aide aux personnes âgées

Sundgau Accompagnement (SSIAD - Service de Soins Infirmiers à domicile) : Tél. : 03 89 40 66 47 (siège Quartier Plessier à Altkirch)

SAM : Pour bénéficier du Service d'Aide à la Mobilité (SAM) organisé par la Communauté de Communes Sundgau (CCS), il est nécessaire de compléter une fiche de renseignements et de la retourner avec les pièces justificatives au siège de la Communauté de Communes. www.cc-sundgau.fr
 Rubrique : S'épanouir - Services à la personne

Transports solidaires : Ce service de proximité développe la solidarité d'un bassin de vie en reposant sur le bénévolat. Des chauffeurs-bénévoles accompagnent ponctuellement les personnes ayant un besoin de déplacement (rendez-vous médicaux, courses, entretiens d'embauche, etc.)
www.cc-sundgau.fr - Rubrique : S'épanouir - Services à la personne

Aide informatique (service bénévole du Conseil Municipal) : appeler le 06 85 53 39 34 pour un rendez-vous

Affichez votre identité

Pour faciliter l'identification des maisons et les locataires ou propriétaires, prière d'afficher clairement votre numéro d'habitation et votre nom sur la boîte aux lettres.

Les nouvelles entreprises ou associations de Walheim



Massage énergétique,
 Hypnose thérapeutique,
 Reiki, Florologie,
 Aromathérapie
 25 Rue de Mignovillard
 68130 WALHEIM
 Téléphone : 06 43 56 44 77
bonjour@sandrin-therapie.com



Milie Design
 Graphiste
contact@miliesdesign.fr
 Téléphone : 07 68 13 97 39



Paëlla tous les mardis soirs
 sur la place de l'église de 17h à 20h

Téléphone : 06 32 05 57 17



TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE
DE LA COMMUNE



Contactez la mairie (mairie@walheim.fr) si vous êtes une entreprise ou une association et souhaitez figurer sur le site internet de la commune et dans le prochain bulletin communal.

LES SOLUTIONS MAISON
DU CRÉDIT MUTUEL



Un toit,
et toutes nos
solutions pour
le protéger.



Offre tout compris,
matériel inclus.

Crédit  Mutuel

Région Altkirch

14 place Xavier Jourdain – 68130 Altkirch

Tél. : 03 89 70 85 46 – Courriel : 03100@creditmutuel.fr



Homiris est un service opéré par EPS – SAS au capital de 1 123 600 euros – Siège social : 30 rue du Doubs 67100 STRASBOURG – Correspondance abonnés : 36 rue de Messines – CS 70002 – 59891 LILLE CEDEX 9. RCS Strasbourg n° 338 780 513 – Code APE 80.20Z.
L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° ORIAS : 07 003 758.